

Evaluation de la qualité des statistiques de balance des paiements par une analyse du poste «Erreurs et Omissions nettes»

Source et définition

La balance des paiements enregistre, au cours d'une période déterminée, toutes les transactions économiques entre les résidents d'une économie et le reste du monde. Le principe fondamental de l'élaboration de la balance des paiements est le système d'enregistrements en partie double. Chaque transaction économique doit donner lieu à deux écritures comptables de montants égaux. L'une des écritures représente un crédit pour l'économie. L'autre écriture, de valeur nécessairement égale, est un débit pour l'économie. Selon ce principe d'enregistrement en partie double, la somme de tous les montants inscrits en crédit doit nécessairement être identique à la somme des montants inscrits en débit, de sorte que le solde de toutes les écritures de la balance des paiements est égal à zéro.

Toutefois en pratique, les statisticiens n'appliquent pas à la lettre le principe de la comptabilité en partie double, les données de base étant obtenues à partir de systèmes de collecte imparfaits et/ou à partir de sources souvent différentes. Il en résulte que les comptes de la balance des paiements ne s'équilibrent pas, laissant ainsi apparaître un crédit net ou un débit net. Pour équilibrer les comptes, les statisticiens doivent passer une écriture de signe contraire mais de montant égal à ce crédit net ou débit net. Cette écriture est connue sous le terme d'«erreurs et omissions nettes». Comme l'indique le nom, les erreurs et omissions proviennent donc de données manquantes et /ou d'erreurs qui surviennent lors de la collecte et du traitement des données.

Impact des erreurs et omissions nettes sur l'analyse économique

Des «erreurs et omissions nettes» systématiquement élevées jettent un doute sur la fiabilité ou sur le degré d'exactitude des comptes de la balance des paiements. On sait à titre d'exemple que les comptes de balance des paiements peuvent être utilisés dans l'analyse des contreparties extérieures de la masse monétaire. L'interprétation qui en découle peut être biaisée par le niveau relativement élevé des «erreurs et omissions nettes». En effet, dans l'analyse monétaire de la balance des paiements, les transactions extérieures du secteur privé non monétaire sont distinguées des transactions des institutions financières monétaires (établissements de crédit et banque centrale). Dans cette présentation, les «erreurs et omissions nettes» sont regroupées avec les transactions extérieures du secteur privé non monétaire. Ainsi, en intervenant directement, au cours d'une période donnée, dans les facteurs ayant été à la base de la variation des avoirs extérieurs des IMFs (et donc de la masse monétaire), les «erreurs et omissions nettes» élevées peuvent biaiser l'analyse économique et conduire ainsi à des jugements erronés. D'où la nécessité de les maintenir à un niveau relativement bas. Toutefois, en dehors du cadre théorique qui veut que toutes les inscriptions au crédit soient exactement égales aux écritures au débit (c'est-à-dire absence d'erreurs et omissions), il n'existe pas de niveau absolu idéal du poste «erreurs et omissions nettes». Lorsque les erreurs et omissions nettes ont néanmoins tendance à persister dans le temps et à aller dans une seule direction, elles remettent en cause la crédibilité des statistiques de la balance des paiements.

Critères d'évaluation de la qualité des statistiques de balance des paiements

Du fait que les statistiques de balance des paiements sont utilisées, entre autres, par les décideurs dans la conduite de la politique économique ou monétaire, une qualité minimale doit être assurée afin de permettre des décisions bien fondées. C'est dans ce but que les institutions internationales (FMI, EUROSTAT, OCDE) ont élaboré un cadre comprenant plusieurs critères d'évaluation de la qualité de la balance des paiements. Ces critères ne se limitent pas uniquement à l'évaluation de l'«exactitude» ou de la «fiabilité» des statistiques. Ils abordent plusieurs autres dimensions dont l'intégrité, le respect des méthodologies internationales, l'accessibilité et l'utilité ou la serviabilité des données. Cette dernière dimension comporte plusieurs éléments (ou critères) dont la cohérence externe et la cohérence interne des statistiques produites. L'analyse du poste «erreurs et omissions nettes» fait partie de l'évaluation de la cohérence interne. Celle-ci postule qu'à long terme, les «erreurs et omissions nettes» doivent être stables et proches de zéro.

Le groupe technique de la BCE chargé d'élaborer les critères de qualité des statistiques de la zone euro a défini des critères précis portant sur la cohérence interne de la balance des paiements, c'est-à-dire sur le poste «erreurs et omissions nettes». Ces critères sont les suivants:

- 1) La moyenne, en valeur absolue, du poste «erreurs et omissions nettes» au cours d'une période donnée. Les «erreurs et omissions nettes» doivent afficher un comportement aléatoire, ce qui implique qu'à long terme, leur moyenne tende vers zéro.
- 2) La moyenne du carré des «erreurs et omissions nettes». Contrairement à la première, cette deuxième mesure offre l'avantage d'être décomposée en deux composantes, l'une étant le «biais» et l'autre la «variance». Celle-ci permet d'évaluer la stabilité dans le temps des erreurs et omissions nettes. Cette mesure peut ensuite être normalisée à l'unité et permettre ainsi les comparaisons internationales.
- 3) Le troisième critère permet de compter, sur quelques périodes successives, le nombre de fois (N) que les «erreurs et omissions nettes» ont pris un signe positif (crédit net) par rapport au nombre de fois qu'elles ont pris un signe négatif (débit net), permettant ainsi d'évaluer l'existence ou non d'une «erreur systématique».
- 4) Afin de tenir compte de la taille de l'économie, surtout dans les comparaisons internationales, le résultat du critère n° 1 peut être divisé par le PIB ou par les avoirs financiers extérieurs du pays.

Résultats pour la balance des paiements du Luxembourg

Les statistiques complètes de balance des paiements du Luxembourg n'existent que depuis 2002, ce qui laisse une période très courte pour le calcul des indicateurs ci-dessus. La petite taille de l'échantillon n'empêche néanmoins pas de procéder à une première évaluation basée sur la dimension de serviabilité et plus précisément sur les seuls critères de cohérence interne exposés ci-dessus. Les résultats de calcul de ces quatre critères, appliqués aux données trimestrielles de la balance des paiements du Luxembourg, sont présentés au tableau suivant.

Tableau 15 Critères d'évaluation des erreurs et omissions nettes (E&O)

Périodes	Nombre d'E&O positives	Moyenne en valeur absolue			Moyenne du carré des E&O		
		1 ^{er} quartile	3 ^e quartile		Biais (%)	Variance (%)	
2002 T1 - 2003 T4	3 (sur 8)	674	382	758	822	2 %	98 %

Source: BCL

Il s'en dégage les éléments suivants:

- 1) En valeur absolue, il s'avère que les «erreurs et omissions nettes» sont en moyenne de 674 millions d'euros par trimestre sur la période 2002-2003. Pour se faire une idée sur l'ordre de grandeur, on pourrait comparer ces «erreurs et omissions nettes» au solde courant moyen qui est de 599 millions d'euros par trimestre pour la période analysée. Toutefois cette comparaison avec le solde courant n'a pas beaucoup de sens en soi. En outre, dans la balance des paiements du Luxembourg, les flux bruts²³ des transactions courantes sont minimes (20,9 milliards d'euros en moyenne trimestrielle) comparés aux flux bruts du compte financier (2 253 milliards d'euros en moyenne trimestrielle).
- 2) La décomposition de la moyenne du carré des «erreurs et omissions nettes», qui a atteint 822 millions d'euros sur la période 2002-2003, fait apparaître une faible proportion (2 %) de biais dans les statistiques de balance des paiements du Luxembourg, en comparaison avec la variance (98 %). Cette forte volatilité de la balance des paiements du Luxembourg, telle qu'elle est suggérée par la forte proportion de la variance, est à mettre en relation avec l'ampleur des flux financiers qui passent par la place financière.

²³ Les flux bruts correspondent à la somme des «crédit» et des «débit» divisée par deux.

- 3) Le nombre de fois que les «erreurs et omissions nettes» ont été positives est de trois sur huit observations (37,5 %). Les erreurs et omissions nettes affichent un caractère quelque peu aléatoire même si les erreurs négatives tendent à dominer.
- 4) L'absence des données trimestrielles sur le PIB ou sur les avoirs financiers extérieurs du Luxembourg ne permet pas d'appliquer totalement le critère n° 4. De toutes façons, en ce qui concerne le PIB, son niveau paraît relativement faible par rapport à l'ampleur des flux financiers du Luxembourg. Une autre mesure pouvant rendre suffisamment compte du caractère de «centre financier international» est donc indispensable. Cette mesure peut être l'ensemble de flux bruts²⁴ enregistrés par la balance des paiements. Ces flux bruts concernent essentiellement le compte financier comme indiqué ci-dessus. Sur la période 2002-2003, l'ensemble d'écritures de la balance des paiements du Luxembourg totalisait en moyenne 2 274 milliards d'euros par trimestre tant au crédit qu'au débit. A 0,01% en moyenne des flux bruts totaux, les «erreurs et omissions nettes» de la balance des paiements du Luxembourg paraissent relativement minimes, lorsqu'on sait que la marge d'erreur généralement admise en statistiques varie entre 1 % et 5 %.

Conclusion

Comme le souligne le FMI dans la 5^e édition du Manuel de la Balance des paiements (p. 7, paragraphe 17), le degré d'exactitude de la balance des paiements ne se juge pas par le seul niveau absolu des «erreurs et omissions nettes» étant donné que les estimations fortement erronées ou manquantes peuvent se compenser, pour laisser un solde net très faible. En outre, il convient de souligner que les résultats ci-dessus ne concernent qu'une seule dimension de la qualité, à savoir la serviabilité dont un seul élément a été analysé, celui lié à la cohérence interne. L'étude d'autres dimensions (fiabilité, intégrité, accessibilité et conformité aux normes internationales) paraît indispensable si l'on veut évaluer la qualité globale des statistiques de balance des paiements du Luxembourg.

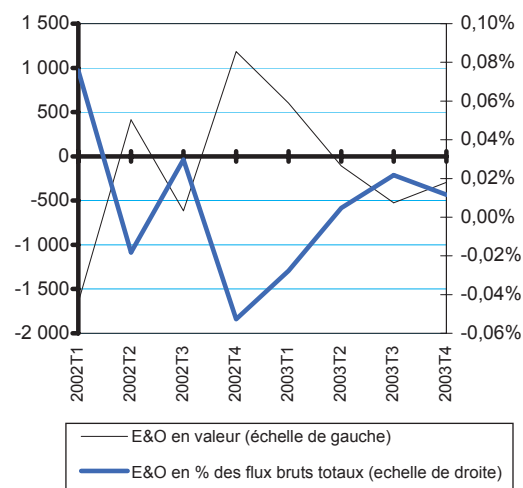
Par ailleurs, la taille modeste de l'échantillon ne permet pas de pousser l'analyse au niveau des indicateurs de long terme. Notons aussi que les résultats dépendent des propriétés des données disponibles dont les révisions futures auront un impact sur les conclusions ci-dessus.

En définitive sur la période 2002-2003, même si elles affichent d'importantes fluctuations, les «erreurs et omissions nettes» de la balance des paiements sont relativement faibles lorsqu'on les compare à l'ampleur des flux financiers qui passent par le Luxembourg, ce qui à ce stade permet de porter un jugement favorable sur la qualité de la statistique établie.

²⁴ Les flux bruts constituent une approximation de «vrais» flux puisqu'ils incorporent des données «erronées» tout en ne tenant pas compte des transactions «omisées» (dont l'ampleur n'est pas connue par définition).

Graphique 38

Evolutions des «erreurs et omissions nettes»



Source: Calculs BCL

1.3.11 Les projections macro-économiques

Les dernières projections macro-économiques de la BCL datent de novembre 2003 et ont été élaborées dans un contexte d'une manifestation timide des premiers signes de reprise économique. L'économie de la zone euro était notamment sur le point d'emprunter le chemin d'une croissance graduelle, quoiqu'encore relativement molle. Le Luxembourg semblait également profiter de cette amélioration conjoncturelle selon les données du secteur bancaire et de l'industrie. Une stabilisation de la croissance du PIB réel en 2003 par rapport à 2002 se profilait ainsi et justifiait une fourchette de croissance s'étalant de 1,7 % à 2,7 % en 2004. Ce scénario d'une accélération continue du PIB réel en 2004 a été confirmé en début 2004²⁵.

Depuis lors, les statistiques économiques, aussi bien pour 2003 que pour le début 2004, ont soit confirmé le scénario initial, soit surpris à la hausse. Selon les comptes nationaux pour 2003, la croissance du PIB réel de l'ordre de 2,1% se serait établie à un niveau supérieur aux anticipations. Ceci provient d'une part de facteurs liés à la taxation indirecte en 2003 et, d'autre part, de révisions liées aux comptes nationaux pour 2002. Mais

la surprise n'est pas tant liée à une croissance du PIB plus vigoureuse qu'anticipée initialement : elle provient avant tout du partage de la valeur ajoutée brute et de la légère amélioration de la marge de profit en 2003, qui fait suite à deux années de baisses sévères des profits des entreprises. Le déséquilibre entre le salaire réel et la productivité qui s'était créé en 2001 et 2002 ne se serait ainsi pas creusé davantage en 2003. S'il n'y a pas encore eu de corrections pour les évolutions passées, la croissance des deux agrégats ne s'étant établie qu'à des niveaux proches de 0 %, ces éléments semblent pourtant indiquer qu'un processus d'ajustement de l'économie luxembourgeoise a été entamé plus tôt que prévu. La légère baisse du salaire réel en 2003 est un phénomène extrêmement rare dans une économie caractérisée par un système d'indexation généralisée des salaires à l'inflation. Selon les informations disponibles, la faible progression des salaires nominaux tiendrait surtout à une baisse des salaires élevés dans le secteur bancaire, qui compenserait alors largement les hausses de salaires réels dans les autres secteurs, entre autres dans le secteur public. Du coup, les coûts salariaux unitaires ont décéléré fortement et ont entraîné l'amélioration de la marge de profit.

25 Rapport annuel 2003